



Modèles de formulation

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Avertissement: Ce document ne constitue pas un avis juridique. Il vise à fournir aux entreprises certifiées Fairtrade faisant des affaires au Canada des modèles de formulation pouvant être utilisées dans leur rapport annuel sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces formulations doivent être adaptées au contexte de chaque entreprise.

En tant qu'entité certifiée Fairtrade, nous nous efforçons de prévenir, d'atténuer, de faire cesser et de remédier aux impacts négatifs de nos activités sur les droits humains en maintenant des pratiques d'achat équitables et en favorisant des relations commerciales à long terme afin d'offrir des salaires et des revenus décents, des conditions de travail sûres et des opportunités de développement pour les agricultrice·eurs et les travailleuse·eurs impliqué·es dans nos chaînes de valeur.

Nous cherchons activement à prévenir l'utilisation du travail forcé et du travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement, et à éviter de causer ou de contribuer à des impacts négatifs sur les droits humains, conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains.

Par des procédures rigoureuses de contrôle et d'audit, des mécanismes de traitement des plaintes et la collaboration avec les parties prenantes pour mettre en œuvre des solutions efficaces, Fairtrade nous apporte un soutien solide dans la mise en œuvre de nos responsabilités en matière de diligence raisonnable. De l'identification des risques à l'évaluation et à la communication, Fairtrade nous aide à prévenir et à atténuer les préjudices et les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.